

Ecole élémentaire publique J.FERRY  
Place de la République  
83320 CARQUEIRANNE

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ECOLE  
SEANCE DU VENDREDI 13 NOVEMBRE 2015

Présents :

Mme SAVARY, Adjointe au Maire pour les affaires scolaires  
Mme BERLINGER, Directrice de la DERC.  
Mme PEDROT et M.LEVARD pour l'API.  
Mme GENSOLEN, PENAS, VICIDOMINI et M. COLIN pour la P.E.E.P.  
Mmes BARALE, BECQUET, JEZEQUEL, TCHENIO et MM. GALINDO, LAPORTE, ORFILA  
Professeurs des écoles.

Absents excusés:

M. CARDON (Inspecteur de l'Education Nationale).  
M. MASSON (Maire de Carqueiranne).  
Mme DELPY, Déléguée Départementale de l'Education Nationale.  
M. PAUL (professeur des écoles).  
Mmes FAUQUENOT, GUEGUEN pour l'API.  
Le Conseil d'Ecole a ouvert sa séance à 17 h30 dans la salle n°5 de l'école Jules FERRY.  
Le secrétaire de séance Mme TCHENIO est élue à l'unanimité par les membres du Conseil d'école.

L'ordre du jour a été abordé comme suit :

**POINT N°1 : APPROBATION DU COMPTE RENDU DU DERNIER CONSEIL D'ECOLE DU 19/06/15.**

Après lecture du compte rendu du dernier conseil d'école, celui-ci est approuvé à l'unanimité par les membres du Conseil d'Ecole.

**POINT N°2: REGLEMENT INTERIEUR.**

Le règlement intérieur de l'école, pour l'année 2015/2016, est discuté point par point. A la demande du Conseil d'Ecole, une ligne est rajoutée sur l'interdiction de téléphone portable dans l'enceinte de l'école. Il est ensuite approuvé à l'unanimité par les membres du Conseil d'Ecole. Le directeur de l'école recevra cette année encore, les parents le mardi, après contact téléphonique. Ce règlement sera distribué à tous les enfants et devra être signé par les parents et les enfants.

**POINT N°3: EFFECTIFS ET ORGANISATION PEDAGOGIQUE 2015/2016.**

L'effectif de l'école est en légère baisse : 163 élèves, cela donne une moyenne de 23.29 élèves par classe.

CP de Mme BARALE	25 élèves
CP/CE1 de Mme BECQUET	20 élèves
CE1 de Mme JEZEQUEL	25 élèves
CE1/CE2 de M. PAUL	23 élèves
CE2 / CM1 de M. ORFILA	23 élèves
CM1/CM2 de M. LAPORTE	21 élèves
CM2 de M. GALINDO	26 élèves

Mme TCHENIO intervient 1 journée dans les classes de CE1 de Mme JEZEQUEL( le lundi) et de CM2 de M.GALINDO( le mardi), Mme JEZEQUEL étant à temps partiel 75% et M.GALINDO 25% en décharge administrative.

Mme AMBROGI intervient le vendredi dans la classe de CE1/CE2, M.PAUL étant à temps partiel à 75%.

#### **POINT N°4: BILAN COOPERATIVE SCOLAIRE.**

L'école est affiliée à l'Office Central de la Coopération à l'Ecole et, au 1<sup>er</sup> septembre 2015, le compte était créditeur de 2229,72 euros.

Monsieur LAPORTE, mandataire de la Coopérative scolaire est à la disposition des parents d'élèves et des associations de parents pour tout renseignement complémentaire. Il s'est proposé d'annexer à ce compte rendu le bilan de la Coopérative scolaire.

#### **POINT N°5: PROJETS PEDAGOGIQUES DES CLASSES.**

-Cycle voile : en octobre-novembre pour les CM1/CM2 et CM2 de MM. GALINDO et LAPORTE et en avril pour la classe de CE2/CM1 de M.ORFILA. Une dizaine de séances effectives sont prévues pour chaque classe.

-Cycle patinoire : pour le CP de Mme BARALE, le CP/CE1 de Mme BECQUET du 23/11/15 au 05/02/16 chaque lundi matin.

-Le CP de Mme BARALE, le CP/CE1 de Mme BECQUET, le CE2/CM1 de M. ORFILA et le CM2 de M.GALINDO participent cette année au projet académique Ecole et Cinéma. La première séance est prévue mercredi 18 novembre pour les 4 classes.

- Cette année, le challenge inter communal de l'éducation à la route devrait avoir lieu en juin 2016 au Vallon du Soleil pour les classes de CM2, pour l'instant aucune information.

- Les CP et CP /CE1 de Mmes BARALE et BECQUET ont un projet, en collaboration avec la Ligue de Protection des Oiseaux. Les deux classes se répartiront les deux sorties prévues : une à l'automne et l'autre au printemps.

#### **POINT N°6 : QUESTIONS DIVERSES DES REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES.**

- Les parents d'élèves demandent à pouvoir récupérer leur enfant à 15h 30 (en signant une décharge) même s'ils sont inscrits aux TAP et de pouvoir avoir des inscriptions plus souples (à la quinzaine).

Réponse des représentants de la mairie : en inscrivant leur enfant à ce service gratuit de la Mairie, les parents ont signé un règlement voté en Conseil Municipal et se sont engagés à le respecter. Une telle souplesse n'est pas envisageable pour des problèmes de sécurité et de gestion de l'effectif des animateurs. Des autorisations exceptionnelles de récupération sont acceptées, une fois par trimestre, après un appel téléphonique au guichet unique. Les engagements pris par les parents doivent être respectés. Ce service n'est pas obligatoire.

- Les parents d'élèves signalent que certaines tables du réfectoire sont inadaptées à la taille des enfants.

Réponse des représentants de la mairie : si cela se produit les enfants peuvent demander à la référente du réfectoire de changer de place, il y a suffisamment de places et de tables pour cela.

Les représentants de la mairie passeront prochainement pour s'en rendre compte. En cas de nécessité, un achat de tables ou de chaises pourra être envisagé.

- Les parents d'élèves demandent un meilleur éclairage le soir des chants de Noël.  
Les représentants de la mairie avaient été conscients de ce problème et avaient prévu que l'éclairage de l'aire de Noël de la cour soit installé en avance pour cette manifestation.
- Les parents d'élèves demandent ce qu'il en est de la présence des marchands devant l'école le jeudi matin. Et la possible présence d'un policier municipal à 15h 30 et 16h 30 au niveau de l'église et du cimetière.

Les représentants de la mairie communiquent que les forains ne sont plus autorisés que sur un coté de la rue devant l'école pour laisser un accès à un véhicule de secours. Pour le policier municipal, ils vont voir ce qui peut être fait mais cela semble difficile.

- Les parents d'élèves demandent à quel moment est nettoyée la cour.  
Les représentants de la mairie les informent que la cour est nettoyée tous les matins par les agents municipaux chargés des écoles.
- Les parents d'élèves demandent quand doivent être remplacées des fenêtres de l'école.  
Les représentants de la mairie déclarent que cela ne sera pas fait cette année car le budget est limité et l'appel d'offre très onéreux.

#### POINT N°7 : FETE DE NOEL.

Pour la fête de Noël, comme l'an passé, parents et enfants se réuniront le lundi 14 décembre dans la cour de l'école, à 18 heures, autour du sapin pour quelques chants de Noël suivis de boissons chaudes offertes par les fédérations de parents d'élèves.

La mairie proposera, cette année encore, un spectacle commun à tous les enfants des écoles. Cette année ce sera « Pierre et le Loup », le vendredi 18 décembre au matin, à la Halle des sports. L'après midi aura lieu une distribution de livres et de confiseries, offerts par la mairie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 18 heures 20.  
A Carqueiranne, le 13/11/15

Le secrétaire de séance,  
Mme TCHENIO



Le Directeur,  
M. GALINDO



#### Copies transmises à :

Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale,  
Monsieur le Maire de Carqueiranne,  
Mesdames, Messieurs les représentants élus des parents d'élèves,  
Madame la Déléguée Départementale de l'Education Nationale,  
Mesdames, Messieurs les membres de l'équipe enseignante.  
Madame l'Adjointe aux Affaires Scolaires.